



# SNASUB-FSU

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire  
Universitaire et des Bibliothèques



## BULLETIN D'INFORMATION SPECIAL RETRAITE(E)S DU SNASUB-FSU

### **LES RETRAITES EN ONT PLUS QUE MARRE D'ÊTRE MÉPRISES ET LESSIVÉS ! NON AUX PROJETS DE BUDGETS BAYROU ! REJETONS LA REGRESSION SOCIALE !**

#### **Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère... On en veut plus de cette société là !**

Le taux de pauvreté en France est revenu 30 ans en arrière, avec 9,8 millions de personnes vivant sous ce seuil. Et un écart entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres qui ne cesse de s'accroître sous Macron.

#### **Haro sur le retraité !...**

Depuis plusieurs mois déjà, les retraité.es sont dans le collimateur des gouvernements Macron au motif qu'ils et elles seraient des privilégié.es sur le plan financier et patrimonial. Il faudrait donc davantage l'imposer et faire peser sur cette catégorie sociale une partie des économies exigées par le prochain budget prévu pour 2026. Inacceptable pour nous !

#### **Année blanche et + pour les retraités !**

Gel des pensions, gel du barème d'impôt sur le revenu et donc augmentation des impôts pour plus de retraités, gel des allocations, toujours plus de remboursements pour une population vieillissante et doublement de la franchise sur les médicaments de 50,00 € à 100,00 €.

Au fait, pas de gel sur l'inflation énergétique : depuis le 1er août 2025 une hausse de la TVA sur l'abonnement d'énergie de 5,5% à 20% ... Ce gouvernement a délibérément choisi...

#### **Ça serait tout de même bien le comble !**

La pension de retraite n'est pas une aide sociale, c'est le fruit d'une vie de travail, ce n'est pas une faveur, mais pour beaucoup, elle peut aussi être synonyme de précarité. En 2025, le seuil de pauvreté pour les retraités en France est fixé à 1100,00 euros par mois pour une personne seule. Un quart des retraités français perçoit moins de 800,00 euros nets par mois, exposant ainsi de plus en plus d'entre eux à la pauvreté.

#### **Retraites et aides sociales gelées : l'État fait les poches aux Français !**

En réalité, ce n'est pas une réponse à la crise : c'est une politique de classe, au service des plus riches et contre l'intérêt général.

En 2026, aucune hausse des pensions, salaires et prestations : une « année blanche » imposée... C'est une mesure qui va frapper directement les retraité.es, les salarié.es et les foyers modestes. Concrètement, en 2026, les retraites, les prestations sociales et les salaires des fonctionnaires seraient gelés, alors qu'ils auraient dû suivre l'inflation. Exemple : avec une inflation estimée à 1,4%, un retraité touchant 814,00 € par mois perdra 134,00 € sur l'année. Une perte nette de pouvoir d'achat, alors que tout continue d'augmenter.

#### **Gel du barème de l'impôt sur le revenu**

Mais ce n'est pas tout : le barème de l'impôt sur le revenu reste bloqué. Cela veut dire que plus de Français deviendraient imposables et que beaucoup passeront dans une tranche supérieure, donc avec un taux d'imposition plus élevé.

Ce sont encore les mêmes qui paieraient le plus : retraité.es, salarié.es et familles modestes.

Le barème de l'impôt sur le revenu, qui est traditionnellement revalorisé au 1er janvier pour tenir compte de l'inflation et plus particulièrement de l'augmentation des revenus des ménages, sera maintenu à son niveau de 2025. Les tranches du barème ne suivront donc pas la hausse des prix, estimée à 1,4% par la Banque de France pour 2026.

Cette absence d'indexation entraînerait mécaniquement une augmentation de la pression fiscale pour les revenus 2025 qui sont fixés par le budget 2026. Un raisonnement similaire s'applique à la Contribution sociale généralisée (CSG) dont les retraités s'acquittent aussi puisque ce gouvernement envisage aussi d'augmenter la contribution sociale généralisée (CSG) d'une partie des retraités. Cette réforme, qui pourrait impacter près de 5 millions de retraités, vise à rapprocher leur taux de prélèvement de celui des actifs. Que se passera-t-il s'il y a une nouvelle hausse de la CSG ?

Concrètement, depuis 1978, les retraités ont droit à un abattement spécial sur leur revenu imposable, qui peut aller jusqu'à 4 399 euros. Lors de sa déclaration d'impôt, un retraité qui gagne 20 000 euros déduit ainsi 2 000 euros de ses revenus. Initialement, la mesure a été instaurée pour compenser les pertes de revenus auxquelles les pensionnés font

face lorsqu'ils cessent de travailler. Et contrairement à ce qui est souvent avancé, notamment par le Medef ou François Bayrou lui-même, il ne s'agit pas d'un avantage fiscal appliqué au titre des frais professionnels.

De fait, les retraités un peu plus aisés et qui sont imposables (14,96 millions de ménages, selon le projet de loi de finances 2025) pourraient aussi être touchés par la fin de l'abattement fiscal de 10% des revenus dont ils bénéficient, qui serait remplacé par un plafond de 2 000 euros par an.

### **Des économies indignes sur la santé des citoyens, âgés notamment**

« Au niveau national, 12% des retraités n'ont pas les moyens de se payer une complémentaire santé ».

Défendons les principes fondateurs de la Sécurité sociale de 1945. Ce système, instauré par le Conseil National de la Résistance, garantissait que « chacun paie en fonction de ses moyens, et reçoit en fonction de ses besoins ».

### **Non à des retraités.es privés de soins !**

Des mesures pensées au détriment des patients souffrant de maladies chroniques !

Augmentation du plafond des franchises médicales, révision du statut des patients reconnus en affection longue durée (ALD)...

Ce gouvernement veut limiter les coûts liés à la prise en charge des affections de longue durée (ALD), et notamment ce qu'il appelle les « médicaments de confort », il ajoute l'indigne à l'inacceptable.

Faut-il rappeler que ces patients n'ont pas choisis d'être malades et que ces médicaments sont indispensables pour éviter les arrêts de traitements à cause des effets indésirables qu'ils peuvent engendrer ?

Leur déremboursement conduira à la fin des traitements pour les personnes n'ayant pas les moyens de se les financer avec des impacts immédiats en termes de santé publique.

Outre cet impact majeur sur le pouvoir d'achat, les propositions de Bayrou prétendent réaliser une économie de 5 milliards d'euros sur les dépenses de santé. Pour cela, il prévoit notamment de doubler le plafond annuel de la franchise médicale. Très concrètement, cela signifie que le non remboursement de personnes ayant un recours important aux médicaments pourra aller jusqu'à 100 euros dans l'année contre 50 euros précédemment. Or, il faut rappeler que les franchises ne s'appliquent que sur des soins prescrits par un professionnel de santé. Comme l'ont dit les associations de patients, si le gouvernement considère qu'il y a des problèmes de surprescription ou de mésusage, ils doivent être traités avec les professionnels de santé et non par une mesure qui va impacter directement des patients qui, pour l'immense majorité d'entre eux, ont effectivement besoin de ces traitements.

### **Une folie sociale !**

En vérité, ce que tente de justifier le pouvoir avec cette propagande est une véritable folie sociale et économique dans un pays déjà en situation d'extrême-urgence sociale. 650 000 personnes ont basculé dans la pauvreté en 2023 et le nombre de pauvres a augmenté de 14 % sous la présidence d'Emmanuel Macron.

Outre son caractère socialement inacceptable, les annonces du plan Bayrou seraient aussi totalement contre-productives d'un point de vue économique. En effet, une telle coupe dans le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population aura un impact immédiat sur l'activité économique du pays. La baisse des ressources de ceux qui n'ont pas d'autres choix que de dépenser chaque mois la quasi-intégralité de leurs revenus se traduira immédiatement dans le recul de la consommation populaire.

### **La chasse aux retraités.es serait-elle ouverte ?**

Ce gouvernement envisage de remettre en cause l'abattement fiscal de 10 % sur les retraites. C'est une attaque directe contre celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie, cotisé et contribué à la richesse nationale.

Et rappelons-le : les retraités.es ne sont pas un poids. Ils et elles sont une force vive de la société. Première colonne du bénévolat en France, ils font vivre une multitude d'associations et de services essentiels. Sans eux, combien d'activités s'effondreraient ? Restos du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, clubs sportifs, associations culturelles, aide aux devoirs, Emmaüs, conseils municipaux... tout un pan de la vie sociale et solidaire repose sur leur engagement.

On sait calculer la place des trafics de drogue dans l'économie (0,1 point de PIB en 2020). Mais jamais celle, immense, du bénévolat des retraités.es. Pourtant, c'est lui qui fait tenir debout une partie du pays. »

### **Aucun peuple ne peut se laisser maltraiter sans réagir**

**Une fois encore, Macron et son gouvernement font porter l'effort à ceux qui ont le moins.**

Encore une injustice sociale alors que deux millions de seniors vivent sous le seuil de pauvreté.

Sous prétexte de réduire la dette publique, l'État choisit de prendre dans la poche de la majorité des citoyens, pendant que les grandes fortunes et les multinationales continuent de profiter des cadeaux fiscaux.

Les vrais assistés de l'État... Les grandes entreprises, qui touchent 211 milliards d'euros d'aides publiques par an, sans condition. C'est la première dépense du pays. Et pourtant, pas un mot concret ou précis sur une taxe pour les ultra-riches.

Les grandes entreprises, elles, continuent de recevoir des milliards d'aides sans contrepartie, pendant que les citoyens voient leur quotidien se dégrader.

De 571 milliards en 2017 à 1228 milliards d'euros en 2025 : sous Macron, le magot des 500 plus grandes fortunes du pays a... doublé dans un silence assourdissant. Ils sont là les fameux 40 milliards !

### **Nous nous associons au mécontentement populaire grandissant**

Nous nous associons à l'appel à bloquer le pays lancé pour le 10 septembre prochain, dans le but de faire échouer le projet d'austérité de Bayrou.

Soyons nombreuses et nombreux à répondre à cet appel d'arrêt total et illimité du pays pour leur montrer qu'ils n'auront pas le dernier mot. Pour leur montrer que leur système tout entier repose sur NOUS. Que sans nous, même retraité.es, ils ne sont RIEN.

### **Nous nous trouvons à un moment charnière de l'histoire sociale de notre pays**

Notre réponse ne peut que s'inscrire dans une action d'auto-défense populaire.

Il est temps de rappeler à nos dirigeants que la véritable violence, c'est l'accaparement des richesses par quelques-uns, au détriment de toutes et tous.

**Nous ne pouvons pas compter uniquement sur une hypothétique censure** : nous devons manifester notre mécontentement et préparer dès maintenant une campagne intensive et la plus unitaire possible dès la rentrée.

Il est temps de montrer notre colère et, quel que soit le résultat du vote du 8 septembre prochain, de préparer dès maintenant une campagne massive pour réussir la manifestation interprofessionnelle du 18 septembre et la suite.

**Joignons nos actions et notre nécessaire mobilisation à celles des actif.ves !**

**NI L'AUSTERITE, NI LA REGRESSION SOCIALE NE SONT DES FATALITES !**

**TOUT.ES MOBILISE.ES AVEC LES ACTIFS ET LES ACTIVES DURANT CE MOIS DE SEPTEMBRE,  
A COMMENCER PAR LES 10 ET 18 !**

**« Cibler les retraités plutôt que les riches »**

Carole WURTZ et Bernard GUÉANT

Délégués Nationaux du SNASUB-FSU pour le Secteur Retraite/Retraités

<https://snasub.fsu.fr/tag/retraitees/>